

Ploërmel. La guerre aux cyanobactéries est déclarée



Une première expérience concrète va être menée cette année sur le Lac au Duc pour permettre la pratique de la baignade, même en cas de présence de cyanobactéries. Une zone de baignade de 75 x 65 mètres va être délimitée et isolée du reste du lac par une paroi immergée étanche. Une 2^e séparation sera installée à l'intérieur de cette zone afin de l'adapter aux variations éventuelles du niveau du lac. L'eau qui se trouve à l'intérieur de cette sorte de bassin naturel va être traitée avec du peroxyde d'hydrogène qui détruit les algues et donc la rendra utilisable par les baigneurs (voir ci-dessous). Les travaux vont commencer dès le début de la semaine prochaine et le dispositif sera opérationnel pour cet été.

Cette opération d'un coût de 1,5 millions entre dans le cadre d'un vaste projet mené au niveau européen (« Channel Payments for Ecosystem Services » (CPES)) qui associe la France et l'Angleterre et bénéficie de financements européens. Ce projet étudie 6 sites pilotes -dont celui du bassin du Lac au Duc/Yvel-Hyvet répartis sur les deux pays qui souffrent tous de la pollution de leurs eaux. Un phénomène qui a des conséquences négatives fortes bien sûr pour la qualité de l'eau potable mais aussi dans de nombreux domaines économiques : activités nautiques, baignade, loisirs (pêche, chasse...), qualité des sols. Les 14 partenaires associés dans ce projet européens en sont au début de leurs travaux. Si au Lac au Duc, ils prennent une forme concrète -mais encore expérimentale- ils tendent aussi à prévenir en remontant à la source des pollutions. Ainsi, sur un autre site en Normandie, le travail porte sur les pratiques agricoles. Il s'agit de convaincre les agriculteurs situés sur les bassins versants d'adopter de nouvelles techniques de culture en mettant en place des financements adaptés.

Le groupe d'étude a 4 ans devant lui et 4 millions d'euros pour tenter de progresser sur les solutions à mettre en oeuvre mais aussi sur la compréhension des phénomènes complexes qui émergent comme celui de la prolifération des cyanobactéries. Une chose est sûre cependant, c'est bien l'accumulation de résidus de pesticides (nitrates, phosphates, etc...) qui est à l'origine d'une situation qui se dégrade d'année en année.

Pour la première fois les membres du groupe d'étude se sont réunis en séminaire à Ploërmel pour faire le point de l'avancée de leurs travaux, symboliquement dans les locaux de la base nautique à deux pas du Lac au Duc. L'occasion de recaler une sorte de feuille de route, établissant un calendrier de travail qui prévoit la tenue de séminaire tous les 6 mois sur l'un des sites. Il fixe aussi quatre points stratégiques qui seront étudiés avec les partenaires scientifiques (CNRS, INRA, Université de Rennes 1, Sara Hernandez Consulting, Agrocampus Ouest, CRESEB) : poursuivre les travaux sur la maîtrise des flux de phosphore, mieux comprendre les proliférations de cyanobactéries et leur origine; tester des actions curatives sur la zone de baignade pendant les périodes habituelles d'interdiction de baignade dans une optique de remédiation de

court terme, accompagner les agriculteurs vers des changements de pratique grâce à des solutions originales et innovantes.

Marre des cyanobactéries dans le Lac au Duc!

Les cyanobactéries dans le Lac au Duc, ras le bol! C'est peu le message que répète à qui veut l'entendre, Patrick Le Diffon, le maire de Ploërmel et président de la Ploërmel communauté, lassé de « payer des maitres-nageurs pour empêcher les baigneurs d'aller à l'eau ». D'autant que cette image dégradée peut être lourde de conséquences pour Ploërmel et sa région. Le Lac au Duc est une arme essentielle pour permettre à l'arrière pays breton de renforcer une attractivité touristique concurrentielle au littoral. C'est le seul endroit qui peut se vanter d'associer le calme de la campagne et les plaisirs aquatiques. Encore faut-il que les eaux du lac soient accueillantes. D'où la détermination de Patrick Le Diffon à mettre en oeuvre des solutions concrètes. Ce qu'il a redit ce vendredi après-midi lors de la conférence de presse de cloture du séminaire. Et si l'expérimentation menée cette année est possible c'est aussi parce Ploërmel communauté a mis la main à la poche pour en financer une partie via le Grand bassin de l'Oust. Mais le peroxyde d'hydrogène n'est qu'un palliatif expérimental dont l'efficacité devra être mesuré à l'automne. Les chercheurs ont bien prévenu que la baignade n'est pas garantie tout l'été. Le traitement est efficace 3 semaines et devra donc être renouvelé en cas de réapparition des algues. De même, une dégradation météorologique provoquant de fortes vagues submergeant l'enceinte de la baignade pourrait rompre l'état sanitaire du site...

Alors, l'an prochain une autre expérience devrait être tentée, cette fois sur l'ensemble du Lac avec l'implantation d'émetteurs d'ultrasons basse fréquence susceptibles, selon les scientifiques, de « stabiliser les phytoplanctons » et donc de réguler la quantité de cyanobactéries sans perturber l'équilibre écologique du lac...